

Demain s'ouvre à Lourdes l'Assemblée plénière des évêques, très marqués par les scandales d'abus sexuels qui secouent l'Église.

Et ce alors que mardi, le procureur a requis une peine d'un an ferme contre l'évêque émérite d'Orléans, pour non-dénonciation.

L'épiscopat recevra officiellement, le 3 novembre, huit victimes d'abus dans l'Église pour des ateliers destinés à « initier un travail commun ».

Comment les évêques font face

À Lourdes, l'Assemblée plénière des évêques de France s'ouvrira samedi 3 novembre dans un climat particulièrement lourd, marqué par les scandales d'abus dans l'Église et les suicides récents de deux jeunes prêtres.

Jointes par *La Croix*, plusieurs évêques livrent leur état d'esprit.

Comment les évêques de France vivent-ils la crise actuelle de l'Église ? Secoués par les scandales d'abus sexuels qui les ont atteints de près ou de loin ces derniers mois, les évêques interrogés par *La Croix* l'affirment tous : c'est avec une attitude de particulière « humilité » qu'ils se rendent à Lourdes, à partir du 3 novembre, pour leur Assemblée plénière d'automne.

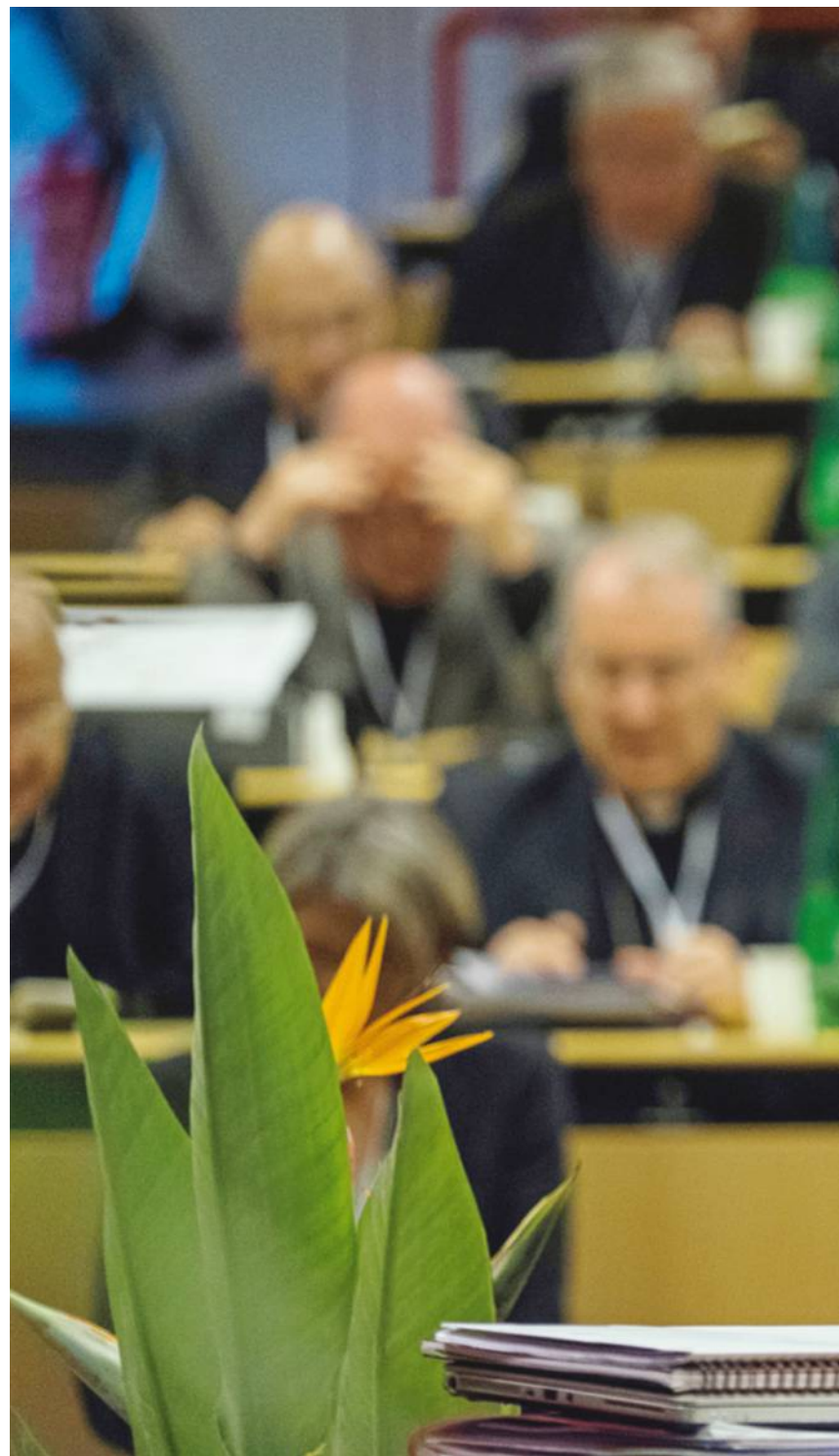
Alors qu'ils ont finalement accepté d'accueillir au cours de leur rencontre huit victimes d'actes pédo-criminels commis par des clercs (lire ci-contre), certains redoutent déjà une telle confrontation. « Une nouvelle fois, je vais être confronté à cette parole de vérité, indispensable à recevoir aujourd'hui, mais qui me blesse en tant que représentant de l'institution qui a détruit les personnes victimes », confie ainsi Mgr Dominique Lebrun, archevêque de Rouen. Son diocèse est encore sous le choc du suicide du père Jean-Baptiste Sèbe, le 18 septembre (lire *La Croix* du 20 septembre).

Certains semblent rester en retrait, gardant une certaine distance, au moins dans le propos, comme si le drame leur semblait lointain. D'autres se disent affectés par cette période difficile même s'ils n'ont pas été confrontés directement à des cas.

« Je ne peux pas prendre cette crise à la légère sous prétexte que je n'ai pas rencontré de problèmes d'abus sexuels dans mon diocèse, assure ainsi Mgr François Foulpuy, à Rodez. *Évêques et prêtres, cette crise nous touche tous. Elle révèle une blessure scandaleuse, dont nous ne mesurons pas jusqu'ici l'ampleur.* » Un avis partagé notamment par Mgr Pascal Wintzer, archevêque de Poitiers : « Cette crise habite nos esprits, nous ne pouvons pas nous empêcher d'y penser. »

De fait, la crise a eu des répercussions sur l'ensemble du clergé. Plusieurs évêques font état de « regards de suspicion » posés sur eux-mêmes ou des prêtres de leur connaissance, voire d'agressions verbales. « Il y a deux semaines, deux prêtres de mon diocèse se sont fait injurier en pleine rue », rapporte Mgr David Macaire, archevêque de Fort-de-France (Martinique). « Qu'aurait-on dit si cela avait été un imam ou un rabbin ? » S'insurgeant contre une forme de « cléricophobie » distillée « en toute impunité », le plus jeune évêque de France redoute que la recherche d'agresseurs potentiels se mue en une sorte d'« inquisition ».

Même crainte chez Mgr Antoine Hérouard, évêque auxiliaire de Lille. « Attention à ne pas nous laisser envahir par cette question et son retentissement médiatique, prévient-il. Comme l'a montré le récent rapport de la CEF (lire *La Croix* du 31 octobre), le problème est réel, mais circonscrit : il est loin de concerner la totalité des prêtres. » L'argument selon lequel l'essentiel des actes pédophiles a lieu au sein même des familles est régulièrement invoqué par les évêques, désireux de ne pas por-



Plusieurs évêques font état de « regards de suspicion » posés sur eux-mêmes ou des prêtres de leur connaissance, voire d'agressions verbales.

ter seuls la responsabilité d'un problème qui dépasserait le cadre de l'Église.

Mgr Michel Santier, évêque de Créteil, déplore certains « effets généralisateurs » et tient à « garder la tête froide » dans un tel contexte. « Certains chrétiens nous écrivent pour signaler leurs inquiétudes par rapport à tel ou tel prêtre. Tout le monde est à l'affût et a peur. Je le comprends, mais je crois que nous

avons besoin de prendre du recul, de réfléchir. »

Quand d'autres évêques se sont trouvés en difficulté (à Rouen, Orléans ou encore Lyon), Mgr Santier leur a adressé un courrier personnel pour les assurer de son soutien. « Cette crise a créé les conditions d'une meilleure vie fraternelle entre évêques », confirme Mgr Jean-Claude Boulanger, évêque de Bayeux-Lisieux. L'Assemblée de novembre pourrait permettre la mise en commun des expériences et la recherche de solutions communes. C'est en tout cas ce qu'espère Mgr Lebrun.

Pour quoi faire cependant ? Si les victimes vont pouvoir témoigner, la question de nouvelles mesures concrètes se pose. Or, « à Lourdes, nous évitons d'évoquer clairement les grandes thématiques qui pourraient diviser le corps épiscopal », regrette l'un d'eux, anonymement.

Selon plusieurs évêques, Lourdes n'est donc pas l'endroit propice pour lancer de grandes réformes ou prendre de ●●●

Le diocèse de Vendée enquête sur les abus

Le diocèse de Vendée a annoncé, mercredi, enquêter sur des faits de pédophilie s'étant déroulés dans deux établissements du département entre 1950 et 1979.

L'enquête dans le premier, le petit séminaire de Chavagnes-en-Paillers, au sud de Nantes, a mis au jour des témoignages mettant en cause 8 à 9 prêtres. Deux sont encore en vie et ont été suspendus « provisoirement de tout exercice public de leur ministère (...) en attendant un jugement définitif de l'Église », précise le communiqué.

Dans le second établissement, à Fontenay-le-Comte, « quatre prêtres » ont été accusés, dont un seul est toujours vivant. Mgr François Jacolin a estimé à son sujet qu'« il est nécessaire de commencer par une recherche approfondie ».

Ces révélations ont été permises par la publication d'un ouvrage de Jean-Pierre Sautreau, ancien pensionnaire du séminaire de Chavagnes-en-Paillers, intitulé *Une Croix sur l'enfance en Vendée*.

Les victimes ne s'exprimeront pas dans l'hémicycle mais en plus petits comités. Jeffrey Guillemard/CIRIC



●●● grandes décisions. Or, « il y a urgence », selon Mgr Wintzer qui aimerait que « des petits groupes de théologiens se saisissent de grandes questions » susceptibles d'aider l'Église plus largement.

Un évêque du centre de la France aimerait, par exemple, que l'Assemblée s'engage dans la question de l'ordination d'hommes mariés, à l'instar de la Conférence épiscopale belge qui a fait une déclaration en ce sens au récent Synode des jeunes, afin d'enrichir « non pas en nombre mais par sa

diversité » le presbytérat français. Il sait pourtant que ce désir restera un vœu pieux. « L'Église est trop fragile pour risquer une division d'ordre théologique supplémentaire », se désole-t-il.

« Cette forme de consensualité des échanges ne doit pourtant pas amener à la résignation », selon Mgr Jean-Luc Brunin, évêque du Havre, qui attend aussi « énormément de nos discussions sur l'Europe ». « Des élections fondamentales vont avoir lieu en 2019, où l'enjeu des migrations et du projet

européen devrait prendre toute sa place », explique-t-il. D'une manière générale, l'ensemble des évêques insistent sur le fait que la crise des abus ne doit pas prendre toute la place dans les discussions. « Des choses magnifiques continuent à se vivre dans nos diocèses », témoigne Mgr Brunin, reconnaissant toutefois : « Tant que les scandales demeurent, la crédibilité de l'Église sera durement entamée, au risque de faire taire son message d'espérance. »

Mélinée Le Priol et Julien Tranié

repères

Au programme de l'Assemblée

Samedi 3 novembre, durant un peu plus d'une heure, l'après-midi, les évêques seront conviés par petits groupes de 30-40 à rencontrer les victimes autour de quatre ateliers qu'ils n'auront

pas eux-mêmes choisis. À l'issue de ces ateliers, une conférence de presse sera organisée de manière conjointe entre évêques et victimes.

Dimanche 4 novembre, la formation dans les séminaires sera discutée le matin avant une messe et un temps d'échange sur la crise des abus sexuels.

Lundi 5 novembre, la journée quasi entière sera consacrée à l'Europe et à la discussion des budgets.

D'autres sujets seront évoqués au cours de l'Assemblée comme les nouvelles ritualités, la réforme des structures de l'Église, les dérives sectaires ou encore la communication dans les diocèses.

Une rencontre très attendue par les victimes

Il aura fallu attendre plusieurs années, mais leur demande a enfin été entendue. Huit victimes d'abus sexuels commis par des clercs seront reçues par les évêques à Lourdes.

« J'espère que nous allons pouvoir nous regarder dans les yeux. Que cette rencontre ne sera pas un aboutissement mais le début d'un travail commun pour rendre la maison sûre. » Avec Olivier Savignac (lire p. 23), Véronique Garnier, 57 ans, abusée par un prêtre ami de sa famille, pendant deux années lors de son adolescence, est l'une des premières à avoir plaidé pour que les victimes soient reçues par les évêques, à Lourdes. Demande reprise il y a deux ans par l'association « La parole libérée ». En vain jusque-là. « Les évêques ne sont pas prêts », nous répondait-on...

Le sont-ils plus aujourd'hui ? C'est ce qu'affirme la Cellule permanente de lutte contre la pédophilie (CPLP), qui organise une rencontre samedi après-midi, au premier jour de l'Assemblée plénière des évêques à Lourdes, avec huit victimes, pour sensibiliser l'ensemble de l'épiscopat, et aussi « initier un processus pour un travail commun ».

Ils étaient encore nombreux récemment, dans l'épiscopat français, à être réticents à ce rendez-vous... La pression médiatique l'a toutefois rendu inévitable. Tout comme la rencontre organisée entre victimes et supérieurs de congrégations et monastères par la Conférence des religieux et religieuses de France (Corref).

Quelques jours plus tard, trois victimes étaient contactées par la CEF. Dont Véronique Garnier et Olivier Savignac, qui ont accepté de venir à Lourdes, à condition que les représentants de La parole libérée figurent, eux aussi, sur la liste des invités. Mais, convié à son tour, le président de l'association lyonnaise de victimes du père Preynat, François Devaux, a finalement jeté l'éponge, ayant fait d'une rencontre dans l'hémicycle, la condition sine qua non de sa présence...

De fait, ce n'est pas la formule retenue par les évêques. Ils ont en effet opté pour « un format qui favorise une écoute empathique et permet d'ouvrir un dialogue attendu en en garantissant la confidentialité pour une parole plus libre de l'ensemble des participants », explique la CPLP. Les

victimes seront deux par atelier thématique, avec une trentaine d'évêques. Elles auront une heure et quart seulement pour un temps de présentation, témoignage, prière et travail sur trois sujets d'étude – l'atteinte spirituelle et les voies possibles de restauration et de réparation ; l'accompagnement des personnes et de leur entourage ; la place et le recours aux droits ; les cas très anciens et l'assainissement du passé...

« Nous souhaitons nous exprimer tous ensemble devant eux, souligne de son côté Véronique Garnier, parce qu'un groupe de huit victimes marque plus, là où on pourrait croire que nous sommes des cas isolés... C'est aussi une manière de dire que c'est une structure de péché collective qui demande une réponse collective. » Elle espère tout de même que cette rencontre pourra « toucher les cœurs ».

« Un groupe de huit victimes marque plus, là où on pourrait croire que nous sommes des cas isolés... »

Les victimes liront toutefois, au début de chaque atelier, un manifeste commun sur leurs attentes et leurs objectifs. « Cette rencontre doit créer une synergie entre les évêques et les victimes qui ont aussi une expertise approfondie sur la question et une sensibilité incontournable », espère Olivier Savignac.

Au terme de leur rencontre, évêques et victimes donneront une conférence de presse commune. En parallèle, ce samedi 3 novembre, l'association ECA (Ending Clergy Abuse) appelle toutes les victimes de pédophilie dans l'Église dans le monde à se rassembler l'après-midi près de la cathédrale la plus proche.

Cette rencontre survient alors que l'un des prêtres, qui a le plus plaidé en coulisses pour que les évêques reçoivent les victimes, vient d'être remercié, ce 1^{er} novembre... Le père Pierre Vignon, auteur en août d'une pétition appelant à la démission du cardinal Philippe Barbarin, n'a pas été reconduit dans ses fonctions de juge auprès de l'officialité interdiocésaine de Lyon.

Céline Hoyeau

(Suite page 4)

A Orléans, le procès de la hiérarchie de l'Église

Le procureur a requis de la prison ferme, mardi 30 octobre, devant le tribunal correctionnel d'Orléans, contre un prêtre accusé d'« atteintes sexuelles sur mineurs » en 1993 et contre l'évêque qui ne l'avait pas dénoncé.

Orléans (Loiret)
De notre envoyé spécial

« L'Église doit regarder la réalité en face, à mon avis, il y va de sa survie. Et votre jugement doit être un électrochoc. » C'est par ces mots que le procureur Nicolas Bessone a conclu ses réquisitions, mardi, au tribunal d'Orléans, demandant une condamnation exemplaire d'un an de prison ferme avec mandat d'arrêt contre Mgr André Fort, et de trois ans de prison, dont six mois avec sursis, ainsi que trois ans de mise à l'épreuve avec obligation de soins contre le père Pierre de Castelet.

Ce dernier, prêtre du Loiret, était jugé « pour des agressions sexuelles sur mineurs », commises sur de jeunes garçons lors d'un camp d'été du Mouvement eucharistique des jeunes (MEJ) en 1993. À ses côtés aurait dû se trouver Mgr Fort, l'ancien évêque d'Orléans (2002-2010), accusé de ne pas l'avoir dénoncé. Mais il n'est pas venu répondre de ces accusations, son avocat ayant présenté un certificat médical, la veille. Bien que l'homme de 83 ans soit en très mauvaise santé, le procureur n'a pas hésité à parler de « lâcheté », suspectant ouvertement un



Le père Pierre de Castelet, ici avec son avocat. Gaujard Christelle/La République du Centre/MaxPPP

certificat médical de convenance. À plusieurs reprises aussi, Nicolas Bessone a dit clairement que si Mgr Fort est le seul évêque prévenu, c'est parce que, sur ses deux prédécesseurs, un seul est encore en vie et il est protégé par la prescription.

Si M^e Edmond-Claude Fréty, avocat des trois parties civiles, a assuré dans sa plaidoirie qu'il ne s'agissait pas du « procès de l'Église », il n'a pas manqué d'élargir ses accusations, citant le film *Spotlight*, les affaires en Australie ou aux États-Unis... Pendant vingt ans, a-t-il es-

timé, « on a fait en sorte que les victimes portent sur leurs épaules toute la souffrance liée à leurs agressions sexuelles ».

Les deux hommes d'Église, appelés en tant que témoins, ont semblé mal à l'aise dans leurs réponses. Le jésuite François-Xavier Boca, aumônier national du MEJ à l'époque des faits, s'est défendu de ne pas avoir dénoncé le prêtre en invoquant « la société qui a changé depuis », et a invité à « ne pas trop vite mêler l'Église là-dedans, parce que dans le milieu scolaire, c'est pas mal non plus ».

Tandis que Mgr Bernard-Nicolas Aubertin, archevêque de Tours, a semblé répugner à réitérer ses propos tenus durant l'instruction – il avait affirmé avoir alerté Mgr Fort et s'être fait « envoyer sur les roses ». Mais mardi, il n'a pu que confirmer qu'il n'existe guère de recours dans l'Église lorsqu'un évêque faillit à sa tâche. Implacable, le procureur n'a pas manqué de relever que ces deux témoins s'étaient éclipsés dès leur témoignage terminé, sans attendre la fin.

Le père de Castelet, finalement, n'aura presque joué qu'un rôle secondaire dans ce procès. En costume civil, le prêtre de 69 ans a répondu docilement aux questions du tribunal, reconnaissant les faits qui lui étaient reprochés. À l'été 1993, a-t-il relaté, il était « très déprimé ». Il a toutefois réfuté l'accusation d'avoir prémédité ses agressions, qui ont eu lieu sous couvert d'examen médicaux – directeur du camp, il s'était octroyé le rôle d'infirmier. « C'est en voyant ces jeunes, comme ça, que j'ai eu le désir de me rapprocher d'eux », assure-t-il, insistant sur le fait qu'il n'avait pas conscience de leur faire du mal.

Avec beaucoup de dignité, Olivier Savignac, dont la persévérance a permis la tenue de ce procès après sept ans d'instruction, a évoqué ses souffrances psychologiques et spirituelles. « Le poids du silence dans l'Église est terrible. Moi, je n'ai pas peur. Et je veux que, quand les gens savent des choses, ils parlent. »

L'avocate du père de Castelet, M^e Agnès Bonardi, a décrit un homme « emmuré en lui-même », élevé à la dure et vraisemblablement entravé, à l'enfance, dans son développement affectif et sexuel. Et même Philippe Cottin, l'une de ses victimes, a déclaré à la barre : « Je n'ai pas du tout de jugement à porter vis-à-vis du père de Castelet, parce que j'ai le sentiment qu'il y a beaucoup de misère affective dans sa vie. » Le jugement a été mis en délibéré au 22 novembre.

Gauthier Vaillant

face aux chrétiens



« La parole se libère en raison des outils mis en place »

Mgr Olivier Ribadeau Dumas

Porte-parole et secrétaire général de la Conférence des évêques de France

Mgr Ribadeau Dumas était jeudi 1^{er} novembre l'invité de l'émission « Face aux chrétiens » présentée par Dominique Gerbaud et coproduite par KTO.

Il répondait aux questions de Romain Mazenod (RCF), d'Alain Baron (Radio Notre-Dame) et de Gauthier Vaillant (La Croix).



Photo: Ciric/CEF

Le procureur général s'est montré très sévère lors du procès de Mgr André Fort, évêque émérite d'Orléans, mardi 30 octobre, requérant de la prison ferme. Comment réagissez-vous ?

Mgr Olivier Ribadeau Dumas : Dans son réquisitoire, le procureur a parlé d'« électrochoc » pour l'Église. L'électrochoc pour moi, c'est la parole des victimes. Quand un évêque entend une victime lui raconter à quel point sa vie a été brisée à cause des actes commis par un prêtre, si ça n'est pas un électrochoc, qu'est-ce qui le sera ? Je crois toutefois que dans ce procès, on juge les actes d'un homme, Mgr Fort, et d'un prêtre, le père de Castelet, et non l'attitude de l'Église.

En étudiant le rapport publié mardi par la Conférence des évêques de France, on s'aperçoit qu'il y a presque autant de victimes qui se

sont fait connaître en 2017-2018 que dans les six années précédentes. Pourquoi a-t-on l'impression que les affaires commencent à peine à sortir, alors que l'Église dit agir depuis longtemps ?

Mgr O. R. D. : Ces chiffres marquent bien que la parole se libère. Et elle se libère en raison, me semble-t-il, des outils que nous avons mis en place. Ces outils, aussi bien que l'action des médias et les associations de victimes – je le dis avec reconnaissance –, ont porté leurs fruits. Ce qui est important, c'est que les victimes puissent parler et qu'avec ces récits, des mesures puissent être prises pour les prêtres mis en cause.

Faut-il une commission d'enquête sur les abus sexuels dans l'Église de France, et quelle forme doit-elle prendre ?

Mgr O. R. D. : Oui, c'est important, Mgr Pontier, le président de la CEF, l'a dit dans une interview récente à *La Croix*. L'épiscopat sollicitera une personnalité dont la crédibilité sera telle que son indépendance ne pourra pas être mise en cause, et ce sera à lui de composer sa commission, qui sera sans doute pluridisciplinaire. On peut déjà imaginer qu'il est nécessaire qu'il y ait des historiens, mais aussi des magistrats spécialistes de l'enfance, des sociologues des institutions, des canonistes...